

A

nnexe A

CALENDRIER EN CAS DE SECOND TOUR

OPÉRATIONS	LORSQUE AUCUNE LISTE N'A ÉTÉ DÉPOSÉE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU 1 ^{ER} TOUR	LORSQUE LE QUORUM REQUIS N'EST PAS ATTEINT
Date et heures limites de dépôt des listes de candidats et d'un exemplaire de profession de foi au bureau DPE A1 pour les commissions administratives paritaires nationales, dans les rectorats d'académie pour les commissions administratives paritaires académiques. Dépôt des exemplaires des listes de candidats. Affichage des listes de candidats. Dépôt éventuel des professions de foi sous forme électronique pour les élections aux CAPN.	Lundi 10 octobre 2005 à 17 heures	Vendredi 9 décembre 2005 à 17 heures
Date et heure limites pour le dépôt des maquettes de bulletin de vote.	Mardi 11 octobre 2005 à 17 heures	Lundi 12 décembre 2005 à 17 heures
Date d'ouverture des plis contenant les professions de foi.	Mardi 11 octobre 2005	Lundi 12 décembre 2005
Date limite pour l'affichage des listes électorales dans les sections de vote.	Mardi 18 octobre 2005 (Lundi 24 octobre 2005 pour le rectorat de la Réunion)	Lundi 12 décembre 2005
Date et heure limites de dépôt des exemplaires des professions de foi aux rectorats d'académie et au ministère.	Vendredi 21 octobre 2005 à 17 heures	Vendredi 16 décembre 2005 à 17 heures
Récupération dans les services par le prestataire du matériel de vote obligatoire par correspondance.	Du mercredi 26 octobre 2005 au vendredi 4 novembre 2005	Du mardi 27 décembre 2005 au jeudi 5 janvier 2006
Date limite pour l'envoi du matériel de vote aux sections de vote.	Vendredi 4 novembre 2005	Jeudi 5 janvier 2006
Date à partir de laquelle les professions de foi électroniques pourront être consultées sur le site internet du ministère de l'éducation nationale.	Jeudi 10 novembre 2005	Jeudi 5 janvier 2006
Date limite pour l'affichage des listes de candidats et des professions de foi dans les sections de vote.	Mardi 15 novembre 2005	Lundi 9 janvier 2006
Scrutin, recensement des votes émis directement et des votes par correspondance par le président de la section de vote et transmission aux bureaux de vote chargés du dépouillement.	Mardi 6 décembre 2005	Mardi 31 janvier 2006
Dépouillement des votes par les bureaux de vote chargés du dépouillement.	Vendredi 9 décembre 2005	Vendredi 3 février 2006
Proclamation des résultats aux élections des commissions administratives paritaires académiques par les rectorats.	Du vendredi 9 décembre 2005 au lundi 12 décembre 2005	Du vendredi 3 au lundi 6 février 2006
Proclamation des résultats aux élections des commissions administratives paritaires nationales par le ministère de l'éducation nationale.	Jeudi 5 et vendredi 6 janvier 2006	Jeudi 16 et vendredi 17 février 2006